

A.S.T.A.C.

Qui sommes nous ?

L'A.S.T.A.C est une association Loi 1901 fondée en 1969 qui bénéficie de l'agrément Jeunesse et sports. Elle compte aujourd'hui plus de trois cents licenciés jeunes et adultes, femmes et hommes, qui viennent y pratiquer régulièrement le tir sportif et de loisir.

Les disciplines olympiques qui y sont pratiquées sous la tutelle de la Fédération Française de Tir s'adressent à des personnes désirant, par l'intermédiaire d'une activité physique codifiée, se mesurer à elles mêmes ou aux autres. La Fédération Française de Tir structure, organise et encadre le tir sportif français suivant les règlements de l'union internationale de tir et des fédérations internationales dont elle est membre.

L'ASTAC, Association Sportive de Tir Albi Cagnac, est membre de la FFT et ses buts, au travers des différentes disciplines qui y sont exercées, sont de permettre à l'adhérent, dans un milieu associatif de camaraderie et d'équipe :

- d'acquérir une meilleure maîtrise de soi, physique et psychique, en travaillant sa concentration,
- d'améliorer son adresse en faisant progresser sa technique,
- d'apprendre la manipulation des armes en toute sécurité,
- d'éliminer tout esprit de violence.

Que proposons-nous ?

A l'ASTAC, les tireurs peuvent pratiquer le tir sportif aux armes modernes et anciennes, de poing et d'épaule dans les disciplines de la FFT. Les disciplines proposées sur nos stands sont :

- Arbalète (Pour les tireurs équipés)
- 10 mètres air comprimé pistolet et carabine (Avec prêt d'armes club).
- 25 mètres pistolet, revolver (Avec prêt d'armes club).
- 50 mètres carabine, pistolet (Pour les tireurs équipés).
- 100 mètres carabine (Pour les tireurs équipés).

- Tir loisirs (tir sur quilles, gongs, etc...avec prêt et équipement individuel).
- Tir Sportif de Vitesse dit TSV (Pour les tireurs équipés).

Quelles installations offrons-nous ?

L'ASTAC offre à ses membres des installations agréées réparties sur deux stands de tir :

- A Albi, Impasse Louison Bobet (près du Stadium) pour le tir air comprimé (pistolet et carabine) et arbalète à 10 mètres.
- A Cagnac les Mines stand de la Mouline pour le tir à 25m, 50m, 100m, tir de loisirs et TSV.

Quels sont les horaires d'ouverture des stands ?

Le stand 10m d'Albi réservé aux écoles de tir est ouvert les samedis pour les enfants à des heures définies avec les moniteurs et le jeudi de 20h à 22h pour les adultes.

Le stand de Cagnac les Mines est librement accessible tous les jours de semaine de 9h au coucher du soleil et au plus tard à 19h et de 10h au coucher du soleil et au plus tard à 19h les samedis, dimanches et jours fériés. Toutefois un planning annuel est établi en fonction des utilisations prioritaires des stands et il peut en restreindre l'accès certains jours.

Comment devient-on tireur ?

L'ASTAC dispose d'une école de tir avec des moniteurs agréés qui assurent la formation des nouveaux tireurs jeunes et adultes.

Tireurs enfants :

Après entretien avec les parents et l'enfant pour déterminer ses motivations, l'école de tir de l'A.S.T.A.C accueille les jeunes dès l'âge de 8/9 ans pour leur enseigner les règles élémentaires de sécurité et les techniques qui leur permettront de bien progresser. Ils peuvent pratiquer le tir à air comprimé à la carabine ou au pistolet. Un des buts des clubs de tir consiste à découvrir et faire germer les graines de nos futurs champions. A l'A.S.T.A.C, les enfants sont initiés à la compétition par de fréquents petits concours qui leur permettent de se mesurer à eux même et aux autres.

Tireurs adultes :

Depuis l'inscription au club jusqu'à ce que le l'aspirant tireur puisse tirer avec ses propres armes tout un processus de formation et de suivi est mis en place par l'association.

Il débute par l'accueil du candidat et par un entretien avec le président afin de bien cerner ses motivations et ses souhaits. S'ensuivent pour le postulant plusieurs mois de cours dispensés par les moniteurs du club pendant lesquels il devra acquérir, d'une part, de solides connaissances quant à la sécurité et au maniement des armes et, d'autre part, l'essentiel des connaissances techniques, physiques et psychiques nécessaires pour lui permettre de faire « de bons cartons ».

Un contrôle continu des connaissances est effectué par l'équipe des contrôleurs agréée du club au cours des quatre séances de tir obligatoires sur notre stand de la Mouline à Cagnac les Mines. Ces séances permettent de vérifier que le néophyte a bien assimilé les enseignements des moniteurs et éventuellement d'apporter les correctifs s'il y a lieu.

A l'issue de cette formation, il passe un examen dont les termes sont fixés par la FFT. Sa réussite donne au nouvel initié accès au carnet de tir, document officiel indispensable en plus de la licence pour, à l'issue de trois nouveaux tirs contrôlés espacés d'au moins deux mois, obtenir le document nécessaire pour acquérir, détenir et transporter ses propres armes.

Quelles sont les compétitions proposées au cours de l'année sportive ?

L'association a eu le bonheur de compter parmi ses membres un grand tireur : Jean BLANC, champion du monde en arme ancienne. Dans ses traces, de nombreux autres titres nationaux et européens dans toutes les disciplines furent décernés à des tireurs de l'A.S.T.A.C depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

Bien sûr, même si chacun en rêve, tout le monde ne peut pas atteindre d'aussi prestigieux podiums, néanmoins, fidèles à la maxime de Pierre De COUBERTIN « l'important c'est de participer », de nombreux tireurs s'inscrivent régulièrement à des rencontres ou championnats locaux, départementaux, régionaux voire nationaux pour les meilleurs d'entre nous.

L'A.S.T.A.C, dans cet esprit, organise elle même des rencontres sous le patronage du comité départemental ou de la ligue et celles-ci révèlent, s'il en était besoin, le dynamisme, l'esprit d'équipe et la saine émulation qui règnent parmi les licenciés.

L'Européen Trophy :

Tous les ans le dernier week-end de juin, l'association organise un concours au niveau européen ouvert à tous et dénommé Européen Trophy auquel participent de nombreux compétiteurs étrangers. Cette manifestation exceptionnelle remporte chaque année un vif succès. Elle renforce les liens d'amitié entre les tireurs de tous pays et permet à des non licenciés de s'essayer au tir et souvent de faire naître de nouvelles vocations.

Combien ça coûte ?

Actuellement l'adhésion au club et la licence annuelle coûtent 165 € pour l'école de tir et 175€ pour les adultes. Un tarif famille est également appliqué, 260€ pour deux personnes d'une même famille puis à raison de 100€ par personne supplémentaire. Les cours de l'école de tir sont dispensés gratuitement, les armes à air comprimé sont prêtées gracieusement aux tireurs débutants, enfants et adultes, cibles et plombs sont fournis. Les adultes en fin de formation et dans l'attente d'acquérir leur propre arme, peuvent louer les armes à feu du club sous la responsabilité d'un encadrant agréé.

Vous voulez en savoir plus ?

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement obtenir un renseignement vous pouvez joindre notre Président au 06 07 96 55 58 ou consulter notre site :

www.tir-albi.fr



A.S.T.A.C : Association Sportive de Tir Albi Cagnac Agrément Jeunesse et Sports N° 81S1. N° Préfecture du Tarn 2481 N° FFT 1981004 Siret 419 716 519 000 14 code APE 962C.